

Doische

INFOS

DÉCEMBRE 2023

Horaire de l'administration	2
Permanences.....	2
BEP	2
Etat civil	3
Fermeture des bureaux	3
Avant-projet de construction.....	3
Avis à la population : VENTE DE BOIS....	4
Chasse 2023-2024 : Battues du mois	5
Nouvel outil pour les dates de battues..	5
Votre calendrier de collecte 2024.....	6
Protège-toi et protège les autres.....	6
Devenez chauffeur volontaire.....	6
Obligation d'identification.....	7
Campagne de dératisation 2023.....	8
eGuichet : Nouveauté.....	8
Communiqué de Bpost Doische.....	8
Vente publique de terrains agricoles.....	9
Vente de matériel d'occasion.....	10
On a fêté les aînés.....	11
La Souris Verte de Doische.....	12
Remerciements.....	12
Les Rendez-vous du PCS !.....	13
La chronique des 10 villages	14

**JOYEUSES
FÊTES**

*Le Collège communal, le personnel communal
ainsi que les conseillers communaux souhaitent
à l'ensemble des citoyens de Doische
de joyeuses fêtes de fin d'année*

INFORMATIONS COMMUNALES

Horaire de l'administration communale

La Maison communale est accessible, sans rendez-vous, du **lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et le mercredi de 14h00 à 16h00.**

Néanmoins, **la prise de rendez-vous** est exigée **le lundi après-midi de 14h00 à 16h00.**

Les permanences du Service Population et de l'Etat civil se tiennent **de 09h00 à 12h00**, le 1^{er}, 3^e et 5^e samedi du mois (sauf exceptions)

Téléphone: 082 21 47 20 - Fax: 082 21 47 39 - Notre adresse e-mail: info@doische.be

Notre site : www.doische.be -  Doische infos

Permanences

BOURGMESTRE

Les permanences de monsieur le Bourgmestre se tiennent sur rendez-vous. Celui-ci est joignable par téléphone au 0486 38 39 92 ou par courriel à pascal.jacquiez@doische.be.

CPAS

Permanences de la Présidente Bénédicte Hamoir

Sur rendez-vous en téléphonant au 0479 36 50 90

Permanences sociales

Le **lundi et le vendredi de 9 h 00 à 11 h 00** et le **mercredi de 13 h 30 à 15 h 30**, Rue Martin Sandron 131 à 5680 Doische Tél. 082 69 90 49

Fax : 082 69 93 41 mail : info@cpasdoische.be.

Une permanence pension a lieu tous les **4^e jeu-**

dis du mois de 10 h 00 à 11 h 30 sur rendez-vous à prendre au numéro spécial pension 1765 à la Salle des Mariages à l'Administration communale.

Prochaine permanence : 28 décembre 2023

Le Service social est accessible uniquement au numéro 082 69 90 49

BEP

DÉCHETS ET COLLECTES

La collecte des déchets ménagers et organiques aura lieu **les jeudis 07, 14, 21 & 28 décembre 2023.**

La collecte des papiers-cartons aura lieu **le jeudi 21 décembre 2023**. La collecte des PMC (sacs bleus) aura lieu **les jeudis 14 & 28 décembre 2023**. Plus d'infos sur le tri des déchets, surfez sur www.bep-environnement.be.

PARC À CONTENEURS DE DOISCHE

Lundi : Fermé - Mardi au samedi : 9 h 00 à 17 h 00 - Dimanche et jours fériés : Fermé

Plus d'infos : 082 67 89 52 - 0471 87 43 18

Etat civil

DECES

POITOUX Fernande à Gerpinnes, le 17/09/2023 (Doische).
PATRON Alexandre à Dinant, le 01/10/2023 (Gimnée).
LECOCQ Ginette à Gimnée, le 13/10/2023 (Gimnée).
REMY Marie-Louise à Gimnée, le 14/10/2023 (Doische).
CRAPS Nicole à Gimnée, le 17/10/2023 (Gimnée).
CHARLIER Robert à Gimnée, le 20/10/2023 (Matagne-la-Petite).
BRUSSELMANS Chantal à Gimnée, le 21/10/2023 (Gimnée).
COGNIAUX Monique à Charleroi, le 02/11/2023 (Matagne-la-Grande).

MARIAGE

Néant.

NAISSANCE

Néant.

Fermeture des bureaux et permanences

Les permanences « Population/État civil » auront lieu les **02 et 16 décembre 2023**.

En raison des fêtes de fin d'année, nos bureaux seront fermés le **lundi 25 décembre** et le **mardi 26 décembre 2023**, le **lundi 01 janvier** et le **mardi 02 janvier 2024**.

Avant-projet de construction d'une crèche communale

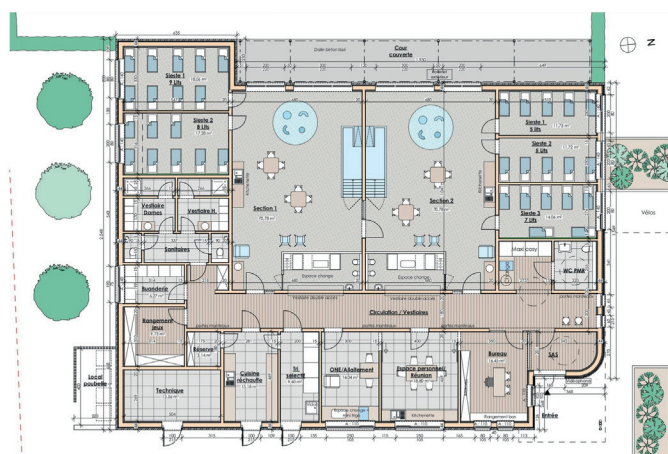
Ce jeudi 26 octobre, le conseil communal a pris connaissance de l'esquisse de l'avant-projet de construction d'une crèche, dossier introduit dans le cadre du Plan Cigogne +5200 de l'ONE et du Service public de Wallonie.

La future crèche prendra donc place sur le terrain, acquis récemment par notre Commune, situé derrière le CPAS. L'entrée se fera par la rue du Marais.

La capacité d'accueil sera de 28 places.

Encore un peu de patience pour ce beau projet...

Par ailleurs, suite à un marché public de concession, l'exploitation de cette crèche sera assurée par l'asbl Les Arsouilles de Ciney.



Rez-de-chaussée
Echelle 1/100

Surface brute projet précédent: 441 m²
Surface brute projet actuel: 470 m²



Avis à la population : VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE 2023

Le Collège communal informe la population que **la vente de bois de chauffage 2023** aura lieu **le vendredi 15 décembre 2023 à 18 heures 30 à la Salle de Quarante, derrière le Maisson communale, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische** et ce, conformément à la délibération du Conseil communal du 26 octobre 2023.

La présente vente aura lieu conformément aux dispositions du Code forestier du 15 juillet 2008, aux charges et conditions du Cahier des charges pour la vente des coupes de bois dans les bois et forêts des personnes morales de droit public belge autres que ceux de la Région wallonne du 07 septembre 2016 et aux clauses particulières reprises ci-après :

Lots disponibles

Triage	Division	Lieu-dit	Nombre de parts	Numéro des parts	Agent DNF
1	Matagne-la-Grande	Navenne	1	1	Vicency Henry
1	Matagne-la-Grande	Machurotte	4	2 à 5	Vicency Henry
1	Matagne-la-Grande	Bois de Comogne	3	6 à 8	Vicency Henry
1	Matagne-la-Grande	Fosse des Gotteau et Gros Bois	1	9	Vicency Henry
1	Matagne-la-Grande	Tienne des Noëles	4	10 à 13	Vicency Henry
1	Matagne-la-Grande	Gros Bois	11	14 à 24	Vicency Henry
2	Gimnée	Bois des Moines	5	53 à 57	Buchet J-C
2	Romerée	Tienne Ciersy et Tienne Jauquette	2	51 à 52	Buchet J-C
3	Doische	Ronde Haie	1	101	François R.
3	Vodelée	Bois des Fagnes	3	102 à 104	François R.
4	Vaucelles	Bois du Fir	9	151 à 159	Delfosse G.

Extrait du règlement de vente

- Le mode de vente est **la vente de bois au stère**.
- La vente a lieu aux enchères publiques. L'enchère est le prix offert par stère de bois récolté. La dernière enchère retenue pour chaque lot doit être considérée comme une offre.
- La mise à prix minimale pour chaque lot est fixée à 7,00 €. Chaque enchère est d'un montant minimum de 50 centimes supérieur à l'enchère précédente.**
- Les lots de toutes les divisions y sont offerts à la hausse publique en deux tours. Tous les lots sont réservés aux ménages domiciliés dans l'entité au jour de la vente, un seul lot au plus étant attribué par ménage par tour. Les seconds résidents pourront enchérir au même titre que les personnes domiciliées. Dans ce cadre, il leur est demandé de fournir une attestation émanant du Service Taxes prouvant qu'ils sont bien détenteur d'une seconde résidence, maison ou caravane, sur le territoire de la Commune de Doische.
- Chaque lot comprend **entre 20 et 25 stères de bois en moyenne**. Le volume est calculé sur une recoupe de 10 cm de circonférence fin bout.
- Le paiement de 20 stères est effectué au comptant, tous frais compris, exclusivement par carte de banque via un terminal Bancontact. L'adjudicataire doit mentionner son identité complète (nom, domicile, profession, téléphone ou GSM) dans l'acte de vente. Une caution physique est obligatoire et l'identité complète (nom, domicile, profession, téléphone ou GSM) de cette caution est mentionnée dans l'acte de vente. Le procès-verbal d'état des lieux est signé en séance et le permis d'exploiter est délivré aussitôt.
- Les acquéreurs ont l'obligation de se trouver dans la salle au moment de la criée ou d'être représentés par un tiers détenteur d'une procuration, pour raison médicale (une seule procuration par personne).
- Le paiement du solde est effectué exclusivement par virement bancaire après notification de celui-ci par le Directeur financier. Cette notification est réalisée dès que le service forestier et l'administration communale ont stéré conjointement les tas de bois du lot. Ce stérage est opposable à l'adjudicataire. Le débardage ne peut commencer avant le paiement du solde, sous peine d'une amende de 500 €, d'une exclusion de la vente pour les 2 années suivantes et d'une exclusion d'exploitation de tout autre lot pendant cette période de 2 années.
- Les conditions spécifiques d'exploitation et les réserves sont précisées par le service forestier sur le catalogue. Sauf mention contraire expressément notifiée, les délais d'abattage et de vidange sont fixés comme suit : **ABATTAGE, FACONNAGE et MISE EN TAS = 15 avril 2024 / VIDANGE = 15 septembre 2024.**

Pour tout renseignements et visite, veuillez contacter les agents forestiers suivants :

- **Triage 1** : Monsieur AF Henry VICENZI - 0479/86.37.25
- **Triage 2** : Monsieur AF Jean-Claude BUCHET - 0477/78.15.35
- **Triage 3** : Monsieur AF Robert François - 0477/78.15.44
- **Triage 4** : Monsieur AF Guy Delfosse - 0477/78.15.05.

Le catalogue et les plans sont disponibles en téléchargement sur www.doische.be ou en version papier au Service Accueil de l'Administration communale de Doische.

Chasse 2023-2024 : Battues du mois de décembre

Les dates de la nouvelle saison de chasse automne / hiver 2023 - 2024 sont disponibles ci-dessous. Promeneurs, marcheurs, randonneurs, cavaliers et cyclistes qui venez vous délecter de nos circuits balisés, de nos paysages... Déjà la saison des chasses 2023 - 2024... d'octobre à décembre, des mesures de prudence s'imposent !

Le calendrier des chasses 2023-2024 (Mise à jour) est repris ci-dessous :

Bouquetaux de Vodelée (D19) : le 20

Matagne-la-Grande - Les Mires (D13) : le 22

Matagne-la-Petite - Navenne (D14) : le 23

Romerée - Les Bosquets (D7) : le 16

Soulme - Jerdinet (D22) : les 16 & 17

Soulme - Tienne Préal/Fond des Falizes (D25) : le 20

Bois des Moines à Gimnée (D5) : le 28

Soulme - Grand Tienne Fond de Laye (D20) : les 16 & 17

Soulme - Hais St Colombe (D23) : le 16

Carrière de Gochenée (D102) : le 22

Soulme - Les Rochette (D21) : le 27

Bois des Onches - Gochenée (D103) : le 22

Bois de Comogne - Matagne-la-Grande (D11) : les 03, 17, 22 & 29

Bois des Fagnes SUD - Gimnée (D8) : le 16

Bois des Fagnes NORD - Vodelée (D18) : le 29

Bois de Comte - Les Monts Vaucelles + privé (D15) : le 16

Bois du Fir - Carrière de Vaucelles (D16) : les 09 & 28

Omezée - Chasse de Georges Jacques (D109) : le 30

Propriété privée Rossetto (D111) : les 03, 17, 22 & 29

Bois Machurotte (D12) : les 03, 17, 22 & 29

Plaines de Gimnée SUD (D2) : le 16

Saint-Hilaire - Matagne-la-Petite (D6) : le 16

Bieurre - Matagne-la-Grande (D10) : le 16

Plaines de Gimnée EST (D112) : le 16

La carte des territoires de chasse est disponible à l'adresse <https://miniurl.be/r-4yc8>

Pour toute activité en forêt, le DNF, Cantonnement de Viroinval, reste l'incontournable référence.

Cantonnement de Viroinval

Rue Saint Roch, 60

5670 Nismes

060/ 31 02 93



L'article 15 du Code forestier stipule que « *Pour toute action de chasse en battue, la circulation dans les bois et forêts est interdite aux jours et aux endroits où cette action présente un danger pour la sécurité des personnes et selon les modalités fixées par le Gouvernement.* »

Nouvel outil pour les dates de battues : Chasse On Web

ChasseonWeb, la toute nouvelle plateforme cartographique qui va révolutionner la manière dont les dates de battues sont gérées en Wallonie est disponible.

En regroupant tous les territoires de chasse et les dates des battues, **ChasseonWeb** devient un outil indispensable pour tous les amoureux de la nature, les randonneurs, les promeneurs, et bien sûr, les chasseurs.

Déjà, plus de 4400 territoires de chasse ont été recensés sur la plateforme, et, à terme, tous les chasseurs auront l'obligation d'encoder leurs informations sur **ChasseonWeb**, ce qui garantira une transparence totale concernant les activités de chasse en Wallonie.

Cependant, nous tenons à rappeler que la sécurité reste notre priorité. Les affichettes jaunes et rouges traditionnellement apposées à l'entrée des voiries publiques pour annoncer une action de chasse continueront d'être en vigueur. Elles sont essentielles pour assurer la sécurité de tous et doivent être respectées scrupuleusement.

<http://www.chasseonweb.be/>

Ensemble, nous pouvons préserver notre belle nature wallonne tout en assurant la sécurité de chacun.

Plus d'infos sur <https://miniurl.be/r-4tmy>

L'article 15 du Code forestier stipule que « *Pour toute action de chasse en battue, la circulation dans les bois et forêts est interdite aux jours et aux endroits où cette action présente un danger pour la sécurité des personnes et selon les modalités fixées par le Gouvernement.* »

Votre calendrier de collecte 2024 bientôt dans votre boîte aux lettres

Le calendrier des collectes pour l'année 2024 sera distribué dans votre boîte aux lettres entre **le 11 et le 15 décembre**. Soyez attentif, il arrive que le calendrier se glisse parmi les publicités. Vérifiez donc bien le contenu des prospectus avant de tout jeter dans les papiers-cartons.

Que trouverez-vous dans le calendrier de collecte ?

- les dates des collectes de déchets ;
- le guide de tri des déchets ;
- les consignes à respecter pour que vos déchets soient bien collectés ;
- l'horaire, les coordonnées et les matières reprises dans les recyparcs ;
- et d'autres informations utiles.

Que faire si vous n'avez pas reçu votre calendrier ?

Si vous souhaitez avoir accès à la version électronique de votre calendrier ou, au cas où vous ne l'auriez pas gardé, vu ou reçu en version papier, nous vous proposons plusieurs solutions :

- **Calendrier des collectes en ligne** : vous pouvez consulter à tout moment le calendrier en ligne sur www.bep-environnement.be.
- **Calendrier à imprimer** : vous pouvez télécharger le calendrier de votre commune sur www.bep-environnement.be dans la rubrique «Brochures» et l'imprimer (ou mieux



encore, n'imprimer que le tableau vous concernant pour ne pas gaspiller de papier).

- **L'application mobile** : téléchargez gratuitement l'application Recycle en scannant le QRCode ci-dessous et recevez ainsi une alerte la veille du jour de collecte de vos déchets.



Vous pouvez également contacter votre administration communale, qui dispose d'un stock de calendriers pour ses citoyens.

Protège-toi et protège les autres contre les virus

Je me lave les mains avec de l'eau et du savon le plus souvent possible

Je demande aux adultes d'aérer souvent les pièces où nous nous trouvons

Je me mouche avec un mouchoir en papier et le jette dans la poubelle

J'éternue et je tousse dans mon mouchoir ou coude

Plus d'infos ?
jemevaccine.be/les-gestes-protecteurs



**AGENCE MOBILITÉ
CHARLEROI MÉTROPOLE**
MOBILESEM.BE

**ORGANISATION DE VOS DÉPLACEMENTS
POUR LES HABITANTS DE DOISCHE**

RDV médicaux, courses, démarches administratives, etc.

0800 / 15 230
numéro gratuit

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Centrale de Mobilité

- Infos bus/trains
- Activation des taxis sociaux, transporteurs locaux
- Trajets avec chauffeurs volontaires
- Activation des taxis privés



REJOIGNEZ NOTRE COMMUNAUTÉ !

DEVENEZ CHAUFFEUR VOLONTAIRE

1. Défraiement au km
2. Assurance omnium (complémentaire)*

L'Agence Mobilité Charleroi Métropole c'est aussi un service **Formation** et **Expertise Mobilité**

MOBILESEM Asbl
0800 / 15 230
info@mobilesem.be
mobilesem.be

Avec le soutien des communes adhérentes à la charte pour la mobilité

CIMM
CHARLEROI
MÉTROPOLE

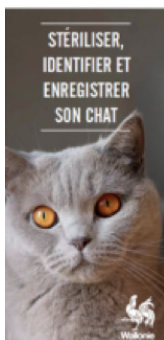
CRMW
Centrale Régionale de Mobilité

Communauté de
Droicêche
CHIMAY
Métropole

Wallonie

Edi responsable : O. Froben, MOBILESEM Asbl - 2022 - Ne pas jeter sur la voie publique

Obligation d'identification et d'enregistrement des chats domestiques depuis le 1er novembre 2017



L'obligation d'identification et d'enregistrement des chats domestiques est effective depuis le 1er novembre 2017. Concrètement, cela signifie que, pour tous les chats qui sont nés après le 1er novembre 2017, la personne responsable d'un chat a dû l'identifier et l'enregistrer, avant l'âge de 6 mois et, en tout cas, avant qu'il soit commercialisé (donné ou vendu). Il n'est permis d'acquérir un chat, à titre gratuit ou onéreux, que si, uniquement, il est identifié et enregistré.

Pour les chats provenant de l'étranger, et déjà identifiés, ils devront être enregistrés dans les 8 jours de leur arrivée sauf pour les chats accompagnant leur maître lors d'un séjour de moins de 6 mois.

Les refuges agréés peuvent toujours accueillir des chats non identifiés. Le responsable du refuge fait alors identifier et enregistrer l'animal à son nom. Le coût de l'identification et de l'enregistrement s'élève en moyenne à 50 € (2,90 € pour la base de données + prix de la visite chez le vétérinaire).

Procédure d'identification

L'identification se fait par l'implantation d'un microchip stérile répondant aux normes ISO 11784: 1996 (E) et 11785: 1996 (E). Le microchip doit être implanté sous la peau au centre de la face latérale gauche du cou. Il ne peut en aucun cas être enlevé, modifié, falsifié ou même réutilisé.

Avant de procéder à l'identification de l'animal, le vétérinaire doit contrôler qu'aucun microchip lisible n'a déjà été implanté.

Dans un refuge agréé et un élevage agréé, c'est le vétérinaire de référence qui implante le microchip.

Procédure d'enregistrement

Après avoir identifié le chat, le vétérinaire doit encoder, dans les 8 jours, dans la base de données CAT ID, les informations relatives au chat et au responsable. En cas de changement de responsable, les données du nouveau responsable sont encodées dans la base de données, principalement par le vétérinaire qui les valide à l'aide de sa carte d'identité électronique.

L'ancien responsable peut également, avec l'accord du nouveau responsable qui valide le changement à l'aide de sa carte d'identité électronique, procéder à l'encodage.

En cas de déménagement, le responsable ou le vétérinaire encode, dans les 8 jours, la nouvelle adresse dans la base de données et atteste l'exactitude des données à l'aide de sa carte d'identité électronique. Par dérogation, en cas de déménagement vers l'étranger, il est seulement mentionné dans la base de données que le chat ne se trouve plus en Belgique.

Si le chat est perdu, volé, mort ou exporté, le responsable ou le vétérinaire encode cette donnée dans la base de données dans un délai maximal de 2 mois. Dès que le chat est stérilisé, le vétérinaire encode, dans les 24 heures, cette donnée dans la base de données.

Création d'une base de données unique

CAT ID est la base de données commune aux 3 régions du pays relative aux animaux identifiés par puce électronique. Elle est accessible via le site internet <https://online.catid.be/>. Cette base de données contient :

- les données du chat à savoir le numéro d'identification, la date de naissance, la date d'identification, le sexe, la date de stérilisation, la race, le couleur et type du pelage, le nom, le statut (perdu, volé, mort, exporté) ;
- les données du responsable à savoir nom et prénom, numéro d'identification du Registre national, adresse complète, numéro de téléphone, adresse électronique, numéro d'agrément, le cas échéant ;
- les données du vétérinaire à savoir le numéro d'identification de l'Ordre, nom et prénom, adresse. Les responsables des animaux, les vétérinaires, les refuges et toute personne qui dispose du numéro de microchip de l'animal ont accès à cette base de données. Elle est notamment utile pour retrouver le responsable d'un chat perdu ou abandonné.

Stérilisation

Pour tous les chats qui sont nés depuis le 1er novembre 2017, la personne responsable d'un chat va devoir le faire stériliser avant l'âge de 6 mois.

Une période transitoire a été mise en œuvre pour tous les chats déjà nés au 31 octobre 2017. Pour ceux-ci, le chat doit être stérilisé au plus tard avant le 1er janvier 2019.

Outre cette échéance, en tout état de cause, le chat doit être stérilisé avant sa commercialisation. Cela vise tant la vente que le don de l'animal.

Une particularité existe pour les chats introduits sur le territoire de la Wallonie après le 1er novembre 2017. Pour autant qu'ils soient âgés de plus de 5 mois, ils doivent être stérilisés dans les 30 jours de leur introduction.

Par dérogation, pour les éleveurs, un chat destiné à l'élevage ne doit pas être stérilisé si la personne est un éleveur agréé. Il devra l'être dès qu'il n'est plus destiné à l'élevage. Cela vaut en particulier si l'animal est vendu après ses 6 mois.

Pour les refuges en cas d'adoption, il est prévu, à compter du 1er novembre 2017, que tous les chats donnés à l'adoption soient stérilisés dans le refuge avant son adoption.

Le vétérinaire qui procède à la stérilisation d'un chat doit délivrer une attestation reprenant la date de stérilisation ainsi que l'identification du chat, le cas échéant, ou sa description.

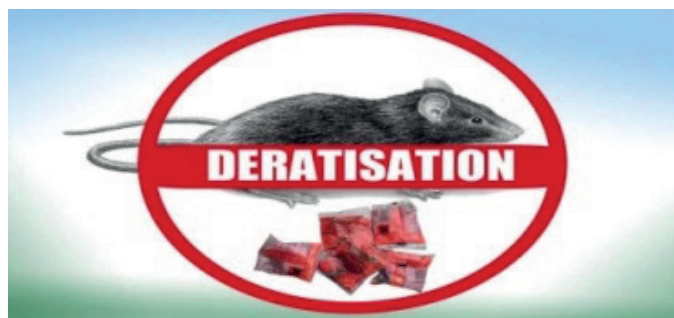
Bon à savoir

En 2015, près de 26 700 animaux ont été recueillis dans les refuges wallons contre plus de 24 300 en 2014. Les chiens et les chats sont les animaux les plus souvent abandonnés en Wallonie. Plus d'un tiers de ceux-ci sont malheureusement euthanasiés faute de place.


La nécessité de s'orienter vers une stérilisation obligatoire des chats domestiques avait déjà été souligné en 2009 par le Conseil wallon du Bien-être des animaux, afin de constater une réelle baisse des statistiques d'abandon et de surpopulation des chats errants.

Campagne de dératisation 2023

Une campagne de dératisation sera entreprise le mardi 12 décembre 2023. C'est la société ANTICIMEX qui a été mandatée pour le traitement de tous les biens communaux ainsi que des bâtiments privés (uniquement sur demande), à l'exclusion des entreprises en général. Les personnes peuvent s'adresser au Service Accueil de l'Administration communale. Une inscription préalable est demandée. Ce service fournira gratuitement les produits nécessaires ou, suivant la demande, dépêchera un technicien.



eGuichet : Nouveauté sur www.doische.be



e-Guichet
Vos démarches en ligne

Besoin d'un extrait ou d'un certificat ?

- Composition de ménage
- Acte de naissance
- Acte de mariage
- Casier judiciaire

PS - Vous n'êtes pas à l'aise avec les nouvelles technologies ? Pas de problèmes, nous restons à votre disposition à l'Accueil de la Maison communale pour toutes vos démarches administratives... 😊

Le nouvel eGuichet de la Commune de Doische est désormais en ligne. Grâce à cette nouvelle plateforme, vos démarches de demande de documents administratifs sont grandement facilitées.

L'eGuichet vous permet de solliciter des documents depuis le site internet de la Ville 24h/24 et 7j/7. L'avantage est la simplicité et la rapidité avec laquelle vos documents officiels sont disponibles. En effet, les documents sollicités via le Registre National, la Banque de données des Actes de l'État Civil (BAEC) ou le Casier judiciaire central sont délivrés numériquement instantanément.

Si vous souhaitez que le document soit émis par la Commune, avec le logo de la Commune de Doische et signé par un agent communal, il faut cliquer sur l'onglet « Document délivrés après validation par le service Population » ; une intervention d'un agent communal reste alors nécessaire et engendre une réception quelque peu différée du document sollicité.

Pour accéder à l'eGuichet, il n'est pas nécessaire de créer un compte supplémentaire. Votre authentification est garantie par la carte eID, un Token ou via ltsme, assurant une sécurité maximale pour vos données personnelles.

L'eGuichet est facilement consultable par le biais de différents supports. Grâce à son Responsive Web Design, l'interface s'adapte parfaitement à votre ordinateur, votre portable, votre tablette ou votre smartphone. Si vous téléchargez l'application gratuite eGuichet Mobile depuis le Google Play Store ou l'Apple Store, vous accédez à l'eGuichet où que vous soyez !

Le nouvel eGuichet est accessible à l'adresse <https://doische.e-guichet.be/public/login> ou via la page d'accueil du site de la Commune <http://www.doische.be>

Communiqué de Bpost Doische

Comme beaucoup d'entre vous le savent, ma carrière postale va se terminer fin de l'année. C'est pourquoi, je vous adresse ces quelques mots pour vous remercier chers clients de la confiance que vous m'avez accordée pendant de nombreuses années.

Sachez que ce fut pour moi un réel plaisir d'être à votre écoute et à votre service. De nombreux souvenirs et anecdotes resteront gravés dans ma mémoire.

Encore merci et continuez à faire vivre votre bureau de poste.

Jean-Luc, Bpost Doische

Vente publique de terrains agricoles

Le Conseil communal informe la population que, par décision du 28 septembre et 26 octobre 2023, le Collège communal est chargé de vendre des terrains agricoles en 17 lots :

A ROMEDENNE

1. Une pâture, sise en lieu-dit « Sous haut mont », cadastrée section E numéro 0142A, pour une contenance de vingt ares soixante centiares (20 a 60 ca).

Mise à prix : **3.000,00 €**

Statut : Occupé actuellement sous bail à ferme

A NIVERLÉE

2. Une terre, sise en lieu-dit « Wahie », cadastrée section A numéro 0069C, pour une contenance de vingt-deux ares cinquante-huit centiares (22a 58 ca).

Mise à prix : **7.000,00 €**

Statut : Occupé actuellement sous bail à ferme

3. Une terre, sise en lieu-dit « Terre à la croix », cadastrée section B numéro 0418E, pour une contenance de trente ares seize centiares (30 a 16 ca).

Mise à prix : **7.000,00 €**

Statut : Occupé actuellement sous bail à ferme

A VODELÉE

4. Une pâture, sise en lieu-dit « Dessus haut mont », cadastrée section A numéro 0559E, pour une contenance de vingt-sept ares trente-cinq centiares (27 a 35ca).

Mise à prix : **4.500,00 €**

Statut : Occupé actuellement sous bail à ferme

5. Une pâture, sise « Dessus haut mont », cadastrée section A numéro 0596B, pour une contenance de soixante-neuf ares vingt centiares (69 a 20 ca).

Mise à prix : **10.000,00 €**

Statut : Occupé actuellement sous bail à ferme

6. Une pâture, sise en lieu-dit « Trieux des sarts », cadastrée section C numéro 0154C, pour une contenance de un hectare trente-cinq ares trois centiares (01ha 35a 03ca).

Mise à prix : **32.500,00 €**

Statut : Occupé actuellement sous bail à ferme

A DOISCHE

7. Un pré, sis en lieu-dit « Tienne de boquette », cadastré section B numéro 0111D, pour une contenance de trois hectares septante-sept ares cinquante-sept centiares (3ha 77 a 57 ca).

Mise à prix : **79.500,00 €**

Statut : Occupé actuellement sous bail à ferme

A ROMEREE

8 et 9. Un bâtiment rural et une pâture, l'ensemble, sis en lieu-dit « Aux culees », cadastré section C numéros 1364B (bâtiment rural) et 1325A (pâture), pour une contenance totale de 5 hectares trente-cinq ares soixante-trois centiares (5ha 35 a 63ca)

Mise à prix : **96.500,00 €**

Statut : Occupé actuellement sous bail à ferme

10. Une pâture, sise en lieu-dit « Tienne jauquette », cadastré section C numéro 0152K, pour une contenance de dix-sept ares six centiares (17a 06 ca).

Mise à prix : **2.500,00 €**

Statut : Libre d'occupation

11. Une pâture, sise en lieu dit « Aux culees » 22 +, cadastrée section C numéro 1362A, pour une contenance de six hectares huit centiares (6ha 00 a 08 ca).

Mise à prix : **115.000,00 €**

Statut : Occupé actuellement sous bail à ferme

A MATAGNE-LA-PETITE

12. Une terre, sise en lieu-dit « Au breut », cadastré section A numéro 0699B, pour une contenance de seize ares nonante-cinq centiares (16 a 95 ca).

Mise à prix : **900,00 €**

Statut : Libre de bail et d'occupation

13. Un bois, sis en lieu-dit « Lause pouyette », cadastré section B numéro 0608A, pour une contenance de soixante-sept ares quatre-vingt-un centiares (67 a 81 ca).

Mise à prix : **9.500,00 €**

Statut : Libre de bail et d'occupation

14. Une pâture, sise en lieu-dit « Malonsaur », cadastré section C numéro 0655A, pour une contenance d'un hectare quatre-vingt-sept ares vingt-neuf centiares (1he 87a 29 ca).

Mise à prix : **32.500,00 €**

Statut : Libre de bail et d'occupation

A MATAGNE-LA-GRANDE

15. Une parcelle de terrain, sise en lieu-dit « Fond Delvaux », connue au cadastre

selon récent extrait cadastral section B numéro 0506P0000, pour une contenance de un hectare deux ares (1ha 02 a 00 ca).

Mise à prix : **10.500,00 €**

Statut : Occupé actuellement sous bail à ferme

16. Une parcelle de terrain, sise La fagne 41+, cadastrée section B numéro 0070A, pour une contenance de un hectare trente-six ares deux centiares (1ha 36 a 02 ca).

Mise à prix : **18.000,00 €**

Statut : Occupé actuellement sous bail à ferme

17. Une parcelle de terrain, sise Fagne 41+, cadastrée section B numéro 0067P, pour une contenance de un hectare onze ares cinquante centiares (1ha 11a 50 ca).

Mise à prix : **14.500,00 €**

Statut : Occupé actuellement sous bail à ferme

Les biens sont vendus dans leur état et leur situation actuelle, sans garantie aucune pour vices de sol et du sous-sol, ni de l'état et de la solidité des constructions, de leurs vices apparents et cachés, mêmes rédhibitoires.

Le mode de vente est la **vente publique aux enchères**, en une seule séance.

Le cahier des charges, arrêté en séance du Conseil communal du 26 octobre 2023, comportant les conditions de vente auxquelles, sont réputés consentir de manière inconditionnelle le vendeur, l'adjudicataire et chaque enchérisseur, est disponible auprès des personnes reprises ci-dessous ainsi que sur le site internet communal www.doische.be.

La localisation des terrains mis en vente est également disponible sur le site internet communal www.doische.be ainsi qu'auprès de Madame Emeline Paulet, Service Patrimoine.

Où ?

5680 Gimnée, Salle Saint Servais, rue d'Aremberg 11

Quand ?

Le 13 décembre 2023 à 15 heures

Plus d'infos ?

- Etude L&D Not
Nadège BIBBO
Tél.: 071/68.80.48
- Administration communale de Doische
Service Patrimoine - Madame Emeline Paulet
082/21.47.32 - emeline.paulet@doische.be
Directeur général - Monsieur Sylvain Collard
082/21.47.33 - sylvain.collard@doische.be

Vente de matériel d'occasion : brosse pour tracteur et tracteur-tondeuse

Le Collège communal fait savoir qu'il entame, par décision du Conseil communal du 26 octobre 2023, une procédure de vente par soumission du matériel suivant :

• Lot 1 : Brosse pour tracteur

Année d'acquisition : 2014

Faire offre à partir de 1.500,00 €



• Lot 2 : Tracteur-tondeuse de marque ISEKI et de modèle SGX-19H

Année d'acquisition : 2004

Faire offre à partir de 1.800,00 €



Des visites sont possibles à l'Atelier communal, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische, sur rendez-vous, au 082/21.47.36 et auprès de Monsieur Vincent Minet, Contre-naître, au 0476/54.95.92.

Les lots tels que décrits ci-avant sont vendus par soumissions adressées à la Commune.

La vente a lieu sans aucune garantie, dans l'état où il se trouve, ni quant aux vices cachés ou rédhibitoires, ni quant à la qualité des choses vendues. Les indications fournies éventuellement à cet égard, constituant de simples renseignements de bonne foi, n'engagent d'aucune manière le vendeur.

Les objets vendus sont aux risques et périls des acheteurs dès l'instant de l'attribution. Aucune réclamation ne sera admise après celle-ci. Toute démarche éventuelle relative aux taxes et douanes est à charge de l'acquéreur.

Les soumissions sont adressées **sous enveloppe fermée envoyée par service postal ou porteur** à l'attention du collège communal, rue Martin Sandron 114 à 5680 Doische, **au plus tard le vendredi 15 décembre 2023 à 12 h 00**. Elles seront rédigées en français conformément au modèle joint au présente avis de vente.

Elle sera placée sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure portera la mention «**Vente de matériel 2023**» ; l'enveloppe intérieure portant la mention «**Soumission lot n°....**». Les soumissions par fax ou par courriel ne sont pas autorisées.

Attribution

Le Collège communal attribuera les lots au plus offrant **avec un minimum de 1.500 € (Lot 1) et 1.800,00 € (Lot 2)**. En cas d'égalité, le collège communal se réserve la faculté d'entamer des négociations avec les premières meilleures offres régulières déposées. Dans cette hypothèse, il sera proposé aux soumissionnaires de déposer une dernière et meilleure offre finale. Le Collège communal attribuera le lot au plus offrant au premier ou second tour le cas échéant.

Paiement

Le Collège communal notifiera à l'acquéreur que le lot lui est attribué, sous condition de paiement au directeur financier de la somme mentionnée dans l'offre, endéans le

mois. Une invitation à payer par virement bancaire sera jointe à la notification.

Prise de possession

Après paiement, l'enlèvement se fera aux jours, heures et endroit établi par la commune.

L'acquéreur devra se présenter avec la preuve de paiement. Le service communal fera une copie de cette preuve de paiement. L'acquéreur signera cette copie pour réception du bien et pour acceptation de l'état du bien.

L'enlèvement et le transport se font aux frais, risques et périls des acheteurs, le vendeur n'assumant aucune responsabilité de ce chef. Les acheteurs seront responsables

de tous dommages causés par ces opérations.

Plus d'infos ?

- Administratif : Sylvain Collard, Directeur général - 082/21.47.33 - sylvain.collard@doische.be
- Technique : Vincent Minet, Contremaître - 082/21.47.36 - 0476/54.95.92 - atelier@doische.be
- Le formulaire de soumission ainsi que d'autres photos sont disponibles sur le site internet communal à l'adresse suivante : <https://www.doische.be/actualites/08-11-vente-par-soumission-de-materiel-brosse-pour-tracteur>

On a fêté les aînés dans les accueils extrascolaires



A l'occasion de la journée mondiale des aînés 2023, un goûter au sein des accueils extrascolaires des écoles de Doische était proposé ce vendredi 13 octobre à toutes les personnes de l'entité de plus de 70 ans. Les aînés étaient attendus par les enfants et les accueillantes pour un moment convivial autour d'un morceau de tarte et d'un café. Des jeux proposés par la ludothèque du Foyer culturel animaient les échanges et les tables.

Lors de ce partage, petits et grands ont pris beaucoup de plaisir ! Bonne humeur, rires, joie, riches échanges et de grands moments d'émotion ont égayés cette fin d'après-midi qui a ravi tout le monde

Les enfants avaient bricolé de petits cadeaux pour les aînés, tous sont repartis contents avec le désir de se revoir très vite ! Un moment partagé entre générations pour le plaisir des plus jeunes et des plus grands !

Un projet réalisé grâce à la collaboration des accueillantes des écoles communales et de l'Athénée de Doische, du Service accueil temps libre, de la Ludothèque, du PCS et surtout des enfants !

Plan de Cohésion sociale et Service Accueil Temps Libre

La Souris Verte de Doische déménage !

En effet, le Centre culturel étant en travaux, l'accueil se fait désormais dans la salle «Foyer Jean 23 », rue des ruelles, derrière l'église. Les parents peuvent se garer dans la cour intérieure.

La « Souris Verte » est un lieu d'accueil pour les enfants accompagnés d'un adulte connu de l'enfant. Ce lieu de rencontres entre enfants et parents est un espace de jeux et d'échanges qui permet à l'enfant de rentrer en contact avec d'autres enfants et aussi un temps de parole entre parents.

La « Souris Verte » est ouverte toute l'année sauf pendant les congés scolaires, le lundi de 8h45.

**EN DECEMBRE LA SOURIS VERTE VOUS ACCUEILLE
LES LUNDIS 4, 11 et 18 décembre 2023**

Une collaboration entre l'AMO le CIAC, l'ONE, le Foyer culturel de Doische et le PCS.





Atelier brico-récup de Noël

JEUDI 7 DÉCEMBRE 2023
DE 14 H À 17 H
A LA RESIDENCE DES FAGNES



Informations pratiques:

- > Inscription nécessaire (nombre de places limité)
- > Participation gratuite
- > Le cohabitant peut assurer vos déplacements
- > Contact: PCS de Doische (Isabelle Jeandrain)
0487 / 36 43 58 ou 082 / 69 90 49
coordination.pcs@cpasdoische.be





Votre présence, votre sincérité, vos gestes et vos marques de sympathie nous ont profondément touchés.

Nous voudrions vous remercier, comme elle l'aurait fait, simplement.

La famille Remy-Jacquiez

Joyeuses Fêtes

*Le Plan de Cohésion Sociale,
sa commission d'accompagnement
et sa Présidente, Bénédicte Hamoir
vous souhaitent de joyeuses fêtes
et un bon passage vers 2024.*

Les Rendez-vous du PCS!



LE JEUDI 7 DECEMBRE



Atelier Brico Récup de Noël du Conseil consultatif intergénérationnel

Le Conseil intergénérationnel vous propose un atelier de Brico Récup de Noël le **jeudi 7 décembre de 14h à 17h** à la Résidence des Fagnes, rue de l'Emprunt 4, à Doische.

(Inscription indispensable par sms au **0487 36 43 58** ou par mail au coordination.pcs@cpasdoische.be !

GRATUIT !

LE MERCREDI 13 DECEMBRE



Conférence : Comment faire ses récoltes de graines

Conférence animée par Marie Albert de Nature et Progrès le **mercredi 13 décembre à 19h** à la salle communale de Romerée, rue des Tilleuls, 70, à Romerée

Inscription :

Au **PCS** au 0487 36 43 58 ou par mail à coordination.pcs@cpasdoische.be

Au **Foyer culturel** au 082 214 738 ou par mail Vdubois@ccdoische.be

Une collaboration Foyer culturel de Doische et PCS dans le cadre du potager partagé

LE MERCREDI 27 DECEMBRE



Atelier Cuisine à 4 mains du Conseil consultatif intergénérationnel

Atelier cuisine « Un air de fête », le mercredi 3 janvier de 13h30 à 17h.

Un parent, un grand-parent ou un proche et un enfant ou un ado : deux générations - 4 mains - une recette.

Pour terminer l'année de façon gourmande !

Cuisiner ensemble et puis déguster à la salle communale de Romerée.

(Inscription indispensable par sms au **0487 36 43 58** ou par mail au coordination.pcs@cpasdoische.be ! Nombre de places limité).

LES JEUDIS ET SAMEDIS



Rencontres au Potager Partagé

Clôturer la saison, protéger les bacs pour l'hiver, ranger les semences !

Des moments de rencontres, d'échanges et le plaisir de construire quelque chose ensemble.

Rendez-vous au Potager derrière la salle communale de Romerée.

Bienvenue à tous !

Le jeudi 7 décembre de 10h à 12h.

LES VENDREDIS



Le guichet fixe « Atouts Conseils »

Difficultés administratives : rédiger un CV, écrire une lettre de motivation, chercher une formation, comprendre et/ou répondre à un courrier, ... un lieu et une date à retenir ! Une permanence du PCS à lieu **les vendredis de 9h30 à 11h30** au 115 rue Martin Sandron, 5680 Doische.

Les vendredis 8 et 15 décembre 2023 (sans rendez-vous)

TOUS LES DEUXIEME JEUDIS DU MOIS



Le Repair Café - jeudi 14 décembre

NE JETEZ PLUS ! VENEZ AU REPAIR CAFE !

Une chaise, un grille-pain, un outil, un aspirateur, un ordinateur, un percolateur, un cuiseur vapeur, une tablette, une Tv, une lampe, un radiateur, ... quel que soit l'objet cassé, en panne ou défectueux... avant de le jeter, passez au Repair Café !

Des bénévoles expérimentés et passionnés essayeront de le réparer avec vous.

C'est gratuit, c'est convivial, on cherche des solutions, on discute, on boit un café... On vous attend, c'est ouvert à tous !

Le jeudi 14 décembre de 15h à 18h au Foyer Jean XXIII, Rue des Ruelles (derrière l'église) 5680 Doische.

SUR DEMANDE



Service de livres à domicile

En collaboration avec la Bibliothèque de Doische, nous proposons aux personnes qui ont des difficultés à se déplacer de leur apporter des livres à domicile.

Un petit coup de fil et les bibliothécaires se feront un plaisir de vous

conseiller l'un ou l'autre ouvrage que nous viendrons déposer chez vous !

Bibliothèque «Livre Choix», 082 67 90 27, bibliotheque@ccdoische.be



Le Cohé'Bus de Doische ... « En voiture Simone » !

Si vous avez envie d'aller au Repair café, aux ateliers cuisine, à la Souris Verte ou aux activités où le logo « Cohé'Bus » est apposé et que vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer, le Cohé'Bus peut vous y emmener. On vous amène et on vous reconduit et c'est gratuit.

N'oubliez pas de vous inscrire, c'est indispensable ! (0487 36 43 58 laissez un message).

Plan de Cohésion Sociale - CPAS Doische - 0487 36 43 58 ou 082 69 90 49, coordination.pcs@cpasdoische.be

LA CHRONIQUE DES 10 VILLAGES



PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS DU CENTRE CULTUREL DE DOISCHE
Rue Martin Sandron 124 - 5680 Doische
Tél.: 082/21.47.38
E-mail: centre.culturel.doische@skynet.be
FOYERCULTURELDOISCHE.WORDPRESS.COM

DECEMBRE 2023



La bibliothèque et les
bureaux du Foyer culturel
seront fermés

du dimanche 24/12

au dimanche 07/01

*Nous vous souhaitons
de bonnes fêtes de fin d'année*

La bibliothèque "Livre Choix" à 20 ans

Suite des activités page suivante

LA BIBLIOTHÈQUE
"LIVRE-CHOIX"

Happy
Birthday

20

VENEZ PARTAGER VOS SOUVENIRS AVEC NOUS
AUTOUR D'UN VERRE DE L'AMITIÉ !

Rendez-vous à 14h
au Carmel de Matagne-la-Petite

DIMANCHE | 3 DÉCEMBRE | 14H00

Réservations obligatoires: 082/214.738
bibliotheque@ccdoische.be

DANS LE CADRE DES 20 ANS
DE LA BIBLIOTHÈQUE "LIVRE-CHOIX"

VENDREDI 01 DÉCEMBRE



Escape game

DÉPARTS À 16H30, 18H ET 19H30. À LA BIBLIOTHÈQUE

DÈS 10 ANS, EN GROUPE, PARTICIPATION GRATUITE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
082/214.738 OU BIBLIOTHEQUE@CCDOISCHE.BE

DANS LE CADRE DES 20 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE
"LIVRE-CHOIX"

SAMEDI 2 DÉCEMBRE

Balade contée



À 17H30 DEVANT L'ÉGLISE DE VAUCELLES

N'oubliez pas vos flambeaux
ou lanternes

POUR TOUS, PARTICIPATION GRATUITE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
082/214.738 OU BIBLIOTHEQUE@CCDOISCHE.BE

DANS LE CADRE DES 20 ANS DE LA BIBLIOTHÈQUE
"LIVRE-CHOIX"

DIMANCHE 3 DÉCEMBRE

Cinéma familial



KRYPTO les super animaux

Dès 6 ans

À 15H
AU CARMEL DE MATAGNE-LA-PETITE

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
082/214.738 OU BIBLIOTHEQUE@CCDOISCHE.BE


LA BIBLIOTHÈQUE
DU
FOYER CULTUREL DE DOISCHE



UNE CHAMBRE A SOI

Le lundi 18 décembre 2023 à 19h

Un atelier *journaling* pour explorer l'écriture intime et féminine
Au Foyer culturel de Doische (grande salle) - Gratuit
Inscription : vdubois@ccdoische.be ou 082/214.738




13/12/23
CONFÉRENCE
AVEC MARIE ALBERT








COMMENT
FAIRE SES
RÉCOLTES
DE GRAINES

MERCREDI 13 DECEMBRE 2023
19H30 - ROMERÉE
SALLE COMMUNALE

Sur inscription :
082/214.738 - vdubois@ccdoische.be
isabelle.jeandrain@cpasdoische.be
Gratuit

Le Foyer culturel de Doische a déménagé



A partir du lundi 27 novembre,
la bibliothèque et les bureaux du
Foyer culturel se trouvent à la
conciergerie de l'A.R. section Doische
au 141 rue Martin Sandron.
Renseignement : 0471 97 11 22

Jeux de doigts, comptines
et autres belles histoires
pour petites oreilles... **A B C**



Mercredi 6 décembre

DE 10H À 11H

Un moment convivial dans un
espace douillet pour les petits
de 0 à 2.5 ans

Les grands frères et grandes sœurs
sont les bienvenus

A la consultation de l'ONE de Gimmée
quartier des Rippels

Bienvenue à tous
même sans rendez-vous
chez le médecin







La chronique des 10 villages

Une organisation de la Paroisse de Romerée
avec le soutien du Centre Culturel de Doische

Noël en quatre temps

CONTES, RÉCITS ET LÉGENDES
JOCELYNE TERWAGNE ET ANNE TASSIAUX

Dimanche 17 décembre
15H30

Eglise de Romerée

Entrée gratuite - Tout public



Espoir Vodelée Pelote
organise son

Marché de Noël

9 Décembre de 17h à 24h
10 Décembre de 11h à 18h

VODELÉE

Nous recherchons des exposants

Pour toute inscription veuillez contacter

Dispa Aurélie : aure111@msn.com



CELLES

COLLEGALE Saint - Hadelin

DEC | 9 | 16H

Chemins vers Noël

La Cantilène de Doische
Direction : Michel Hubert

La Crécelle de Florennes
Direction : Jean-Marie Devuyt

Le Choeur Guillaume Dufay de Chimay
Direction : Marie-Françoise Lepage

La Porte aux chansons de Pont-à-Celles
Direction : Laurence Heyligen

Spivaïmo de Dinant
Direction : Marie-Claude Remy

Cinq chorales s'unissent
pour un parcours à travers
le monde en quête de Noël



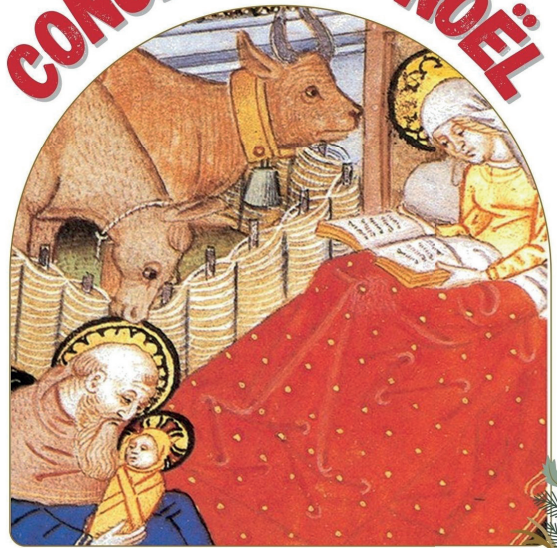
Surice

église

16 décembre 2023

17h

CONCERT DE NOËL



La Cantilène de Gimnée

En collaboration avec le Foyer culturel de Doische

L'A.L.E. de Doische a déménagé

Depuis le 27 novembre, les bureaux de l'A.L.E se trouvent
à l'Administration Communale de Doische
1er bureau à droite face au guichet population.

associatif



CENTRE DE FORMATION

- Aménagement des parcs & jardins
- Boulangerie-pâtisserie



RECHERCHE STAGIAIRES

Conditions :
+ de 18 ans
inscrit au Forem
pas de CESS

Personne de contact:
Amélie JACMART
0491/ 54 05 00

Rue du carmel 8A
5680 Matagne-la-Petite
info@eftcharlemagne.be
Tél:060/ 39 90 12
www.eftcharlemagne.be

Wallonie

Numéro d'entreprise : 0431-798-567 - EFT agréée par la Région Wallonne :AGR/CISP/045



« Ca Manque pas d'Air »Asbl

Rue de l'Auberge, 17 - 5680 Matagne-la-Petite

060/34.91.34 ou 0487/86.14.08 camanquepasdair@outlook.be

Café-culturel associatif

Mérite culturel 2016 (Doische)

Prix de la créativité 2019 (MPA)

associatif

NOUVEAUTE : ATELIER RYTHME Un samedi sur deux, prochaines dates : 02/12 et 16/12 de 14h à 15h.

PAF : 2€/session. 1^{ière} session gratuite. A partir de 16 ans. Renseignements et réservations :

jipevande@hotmail.com; manoderosso@gmail.com ou au 0499172899 (Mano) À travers des jeux et exercices rythmiques simples, avec ou sans instrument, à travers notre corps, apprenons à percevoir, découvrir, comprendre et dompter notre propre rythme tout en vivant une expérience musicale personnelle et collective.

LES CONCERTS CONTINUENT

Vendredi 01 décembre, Toyade, dès 20h30, rock-punk, un groupe déchaîné comme on aime ! Après un 1^{er} album enregistré en 2021, ils ne tiennent pas sur place et se produisent dans les bars avec cette même énergie électrisante. D'influence pop, punk et hardcore de la scène des années 90, leur compo sont juste décoiffantes !

Vendredi 15 décembre, Riverstone, dès 20h30, rock, formation de rock liégeoise assez récente qui a la composition à cœur et créé ses propres morceaux autour de riffs percutants. Leurs textes se veulent réfléchis, parfois pamphlétaires ou mélancoliques. Habités par une solide complicité, un premier EP 6 titres a déjà vu le jour en novembre 2021. Un très bon groupe qui envoie du lourd !!!

EXPOSITION ISABELLE ROBINET (du 08/12 au 04/01/2024) Vernissage vendredi 08/12 à 19h00.

La véritable démarche de l'artiste est de trouver l'émotion et de la partager. Ouverte aux différentes techniques d'expression que sont le pastel ou la peinture (acrylique et huile), elle fréquente, entre autres, l'atelier des arts plastiques de Gué d'Hossus, où elle a appris avec le professeur Olivier de Nato, la pratique du pastel. Découverte d'un monde insoupçonné de liberté, de joie, de bonheur !

BALADES SOPHROLOGIQUES

Un lundi sur deux le 04/12 et le 18/12 (en extérieur si la météo le permet). Apprendre à utiliser toutes les ressources qui sont en nous et qui sont dans la nature bienfaisante. Avec **Laurence Gillet**, sophrologue d'Agimont. **Annulation possible par manque de participants. Merci de réserver** avant le jeudi qui précède au **0474/416687** PAF : 5 euros. Il est important d'être à l'heure car le groupe démarre la séance à 10h précises.

Ouvert du jeudi au lundi dès 15h.

Avec la collaboration active du Foyer Culturel de Doische !

La chronique des 10 villages

Les articles et annonces destinés à la « Chronique des Dix Villages »
DU MOIS DE JANVIER 2023 DOIVENT ÊTRE RENTRÉS AVANT LE 30 NOVEMBRE
ET POUR LE MOIS DE FEVRIER 2023 AVANT LE 17 DECEMBRE



AUX L'ADRESSES : edave@ccdoische.be ET jcambier@ccdoische.be

Ceci afin de respecter les délais souhaités par l'imprimeur pour la mise en page

CALENDRIER DECEMBRE 2023

ACTIVITES DU FOYER (voir annonces)

Lun. matin : **DOISCHE** : **ATTENTION** : Foyer Jean XXIII : « Souris Verte » pas de Souris Verte le lundi 25/12
Tous les lundis après-midi : **DOISCHE** : **ATTENTION** : Foyer Jean XXIII : ateliers scrabble
Ven. 01 : **DOISCHE** : Escape Game à la bibliothèque : **dans le cadre des 20 ans de la bibliothèque**
Sam. 02 : **VAUCELLES** : Balade contée aux flambeaux : **dans le cadre des 20 ans de la bibliothèque**
Dim. 03 : **MAT-LA-PETITE** : Carmel : cinéma familial : **dans le cadre des 20 ans de la bibliothèque**
Dim. 03 : **MAT-LA-PETITE** : Carmel : partage de souvenirs et verre de l'amitié **dans le cadre des 20 ans de la bibliothèque**
Mer. 06 : **GIMNEE** : local ONE : histoires pour les enfants de 0 à 2,5 ans
Mer. 13 : **ROMEREE** : salle communale : conférence avec Marie Albert
Lun. 18 : **DOISCHE** : Foyer culturel : une chambre à soi : club d'écriture

NOËL

Sam. 09 & dim. 10 : **VODELEE** : marché de Noël organisé par Espoir Vodelée Pelote
Sam. 09 : **CELLES** : collégiale : concert présenté par 5 chorales dont la Cantilène
Sam. 16 : **ROMEDENNE** : église : concert présenté par la Cantilène de Gimnée
Sam. 16 & dim. 17 : **GOCHENEE** : distribution de cougnous organisée par le comité des Fêtes de Gochenée
Dim. 17 : **ROMEREE** : église : contes organisés par la Paroisse de Romerée

DIVERS

Ven. 01 : **ROMEREE** : salle communale : repas de la Saint-Eloi organisé par les « Amis de Niverlée »

CONCERT

Ven. 01 : **MAT-LA-PETITE** : Petit Rustique concert Ça manque pas d'air
Ven. 15 : **MAT-LA-PETITE** : Petit Rustique concert Ça manque pas d'air

MEDECINS DE GARDE

Depuis le 1er juillet 2011, le WE et les jours fériés, appelez le 1733 ou orientez-vous au poste de garde

PHARMACIES DE GARDE

Sam. 02 - dim. 03 : Pharmacie LERICHE 082/ 688 199 - rue du Centre 30 à Flavion
Sam. 09 - dim. 10 : Pharmacie GEERINCK 082/ 677 307 - rue Grande 42 à Romedenne
Sam. 16 - dim. 17 : Pharmacie FONTINOY 082/ 644 326 - rue de la Gare 87 à Agimont
Sam. 23 - dim. 24 : Pharmacie Familia 082/ 644 879 - rue M.Lespagne 25 à Hastière-Lavaux
Lun. 25 : Pharmacie LERICHE 082/ 688 199 - rue du Centre 30 à Flavion
Sam. 30 - dim. 31 : Pharmacie AIDARA 082/ 677 963 - rue d'Aremberg 28 à Gimnée
Lun. 01/01 : Pharmacie FONTINOY 082/ 644 326 - rue de la Gare 87 à Agimont



Le Coup de Main

+ DE 35 ANS D'EXPÉRIENCE !

DÉPANNAGE SOCIAL

On recrute !

Plusieurs postes à pourvoir régulièrement

Envoyez vos CV à coupdemainasbl@gmail.com

TITRES SERVICES

Agrement n°01133

- CDD en vue CDI
- Temps plein ou partiel à votre convenance
- Nombreux avantages :
 - Tous déplacements défrayés
 - Chèques repas
 - Assurance hospitalisation

Vanessa, Sophie, Roxane et Jean-Charles sont à votre écoute

Rue des religieuses 13 - 5600 PHILIPPEVILLE



Jourdain
Menuiserie
CHASSIS - PORTES - VERANDAS
TERRASSES - VOILETS



0495 25 92 66 - menuiserie.jourdain@gmail.com
Rue de la Hayette 6 - 5680 Matagne la Petite

25 ANS D'EXPÉRIENCE
Travaux effectués par le patron

Maison L'Edelweiss

Maison de repos et de soins pour personnes valides, semi-valides, invalides, retraitées, convalescentes

Maison L'Edelweiss
17 Route de Viroin - 5680 Ginnée
082 67 83 71

maison.edelweiss17@gmail.com



Entretien/Réparation multimarque... avec un service indépendant spécialisé



GARAGE A-LEX-MOTOR

- Audi
- VW
- Seat
- Skoda
- Service pneumatique
- Montage équilibrage
- Géométrie 3D

Service de qualité à proximité

Rue Martin Sandron 1b - 5680 Doische
082 677 111 • 0475 754 181

Vidange BL Débouchage

0494 40 87 28  **0495 24 47 20**

 Vidange de fosses septiques
Inspection par caméra
Débouchage de canalisations
Nettoyage et vidange de citernes à eau

 7J/7

Entreprise agréée par la Région Wallonne



Johany DARVILLE

Dépannage - Matériel - Installation
Assistance Internet & Réseau

Déplacement offert sur présentation de ce bon
* Valable une seule fois par domicile



Rue des Meuniers 27 - 5620 Morville
0497 17 79 89 - www.fabrique-informatique.be



J. Hoffman

CARROSSIER - RÉPARATEUR
ENTRETIEN - FREINS - PNEUS

Rue des Biaux 35 | 5680 Gochenée (Doische)
0497 26 03 87 | jeremy-hoffman@hotmail.com
 Garage J.Hoffman